

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2022**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 6 décembre 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François (à partir de 18 h 06), Patrice Morin (jusqu'à 18 h 27), Marie-Laure Le Mée Clavreul, Camille Pétron (jusqu'à 18 h 39), Antoine Caplan, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Geneviève Pham-Sigmann (à partir de 18 h 09), Éric Paris, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier (à partir de 18 h 42), Jonathan Guilemin (à partir de 18 h 40), Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Paul Le Gal-Huaumé, Pierrick Guesné, Vincent d'Agostino, Chantal Grandière, Lucile Perin et Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Patrice Morin a donné pouvoir à George Poirier (à partir de 18 h 27), Camille Pétron a donné pouvoir à Guillaume Agostino (à partir de 18 h 39), Bruno Fléhard a donné pouvoir à Bruno Bertier, Christine Droguet a donné pouvoir à Marjorie François, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Antoine Caplan, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Béatrice Ferron, Sébastien Buron a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Oghi (jusqu'à 18 h 40), Noémie Coquereau a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Didier Pillon a donné pouvoir à Vincent d'Agostino, Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Lucile Perin, Samia Soultani a donné pouvoir à Henri Renié, Gwendoline Galou a donné pouvoir à Chantal Grandière et James Charbonnier a donné pouvoir à Pierrick Guesné.

Était excusée

Solange Bruneau, conseillère municipale.

Pierrick Guesné et Nadège Davoust sont désignés secrétaires.

S517 - VQC - 1 - CANDIDATURE À L'EXPÉRIMENTATION TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD) POUR LE TERRITOIRE DU GRAND SAINT-NICOLAS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - QM - 1 - SUPPRESSION EXCEPTIONNELLE RELATIVE AU REPOS DOMINICAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE AUTOMOBILE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - VQC - 2 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION PARENTHÈSE 53

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - VQC - 3 - MUNICIPALISATION DE L'INFORMATION JEUNESSE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - VQC - 4 - AVENANT À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE L'ASSOCIATION UNIS-CITÉ, LA VILLE DE LAVAL, LAVAL AGGLOMÉRATION ET LE CCAS DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - VQC - 5 - AVENANT À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LE CLEP - ANNÉE 2022

Geneviève Pham-Sigmann et Camille Pétron, en tant que membres siégeant au conseil d'administration du CLEP, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - VQC - 6 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE LAVALLOIS D'ÉDUCATION POPULAIRE (CLEP)

Geneviève Pham-Sigmann et Camille Pétron, en tant que membres siégeant au conseil d'administration du CLEP, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - VQC - 7 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS LE CADRE DES HEURES PARTENARIALES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - VQC - 8 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES À DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Céline Loiseau, en tant que secrétaire adjointe de l'association Laval Bourny Gym ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - CRV - 1 - RAPPROCHEMENT AVEC L'ALGÉRIE - SAISON CULTURELLE PRINTEMPS 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - CRV - 2 - PROGRAMME D'EXPOSITIONS ET D'ACTION CULTURELLE DES MUSÉES D'ART POUR 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - CRV - 3 - DEMANDE DE SUBVENTIONS 2023 - ACTIONS CULTURELLES ET PROGRAMMATION « VILLE D'ART ET D'HISTOIRE »

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - CRV - 4 - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR DES PROJETS CULTURELS ASSOCIATIFS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 1 - BUDGET PRIMITIF 2023 - AUTORISATION D'OUVERTURE DE CRÉDITS EN INVESTISSEMENT

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux ayant voté contre (Samia Soultani, Gwendoline Galou, Chantal Grandière et Henri Renié) et deux conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon et Vincent D'Agostino).

S517 - RHTF - 2 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE PARKINGS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière et Henri Renié).

S517 - RHTF - 3 - IMPUTATION DE BIENS MEUBLES DE FAIBLE VALEUR EN SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 4 - ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER (RBF)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S517 - RHTF - 5 - ADOPTION DU RÉFÉRENTIEL BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S517 - RHTF - 6 - MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 À COMPTER DU 1ER JANVIER 2023 - DURÉE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS, DÉROGATION À LA RÈGLE DE CALCUL PRORATA TEMPORIS ET FIXATION DU SEUIL DES BIENS DE FAIBLE VALEUR

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S517 - RHTF - 7 - APUREMENT DU COMPTE 1069

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S517 - RHTF - 8 - ACTIF : SORTIE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 9 - GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À LA SPL LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS (LMA) POUR UNE MISSION DE FINANCEMENT, DE CONCEPTION, DE RÉALISATION ET D'EXPLOITATION DE HALLES GOURMANDES, PLACE DU 11 NOVEMBRE

Bruno Bertier en tant que président de la SPL LMA, Florian Bercault, Antoine Caplan, Georges Poirier, Geoffrey Begon et Henri Renié en tant qu'administrateurs de la SPL LMA se sont retirés de la séance et n'ont donc pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, James Charbonnier, Chantal Grandière et Lucile Périn).

S517 - RHTF - 10 - ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL - ÉVOLUTION DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS RTT ET COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET) ET DROIT À CONGÉS ANNUELS ET JOURS DE FRACTIONNEMENT

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S517 - RHTF - 11 - ADHÉSION AU SOCLE DE COMPÉTENCE DU CENTRE DE GESTION DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE - CONVENTION PLURIANNUEL ET TAUX DE PARTICIPATION

Georges Poirier, Geoffrey Begon, Laurent Paviot, Marie Boisgontier, Marjorie François, Christine Droguet et Samia Soultani ne prennent pas part au vote, en tant que membres du conseil d'administration du Centre de gestion départemental de la Mayenne.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 12 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION INDIVIDUELLE - RESPONSABLE ALSH À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE GRENOUX

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 13 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION INDIVIDUELLE - ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL DE PLANIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL E-TEMPTATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 15 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION INDIVIDUELLE AUPRÈS DE L'OFFICE DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES DE L'AGGLOMÉRATION LAVALLOISE (ORPAL)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 14 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION INDIVIDUELLE PARTIELLE - RESPONSABLE DU SERVICE INSERTION DU CCAS DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 16 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION INDIVIDUELLE AUPRÈS DE L'OFFICE DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES DE L'AGGLOMÉRATION RELATIVE À DEUX DIRECTIONS GÉNÉRALES ADJOINTES

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Périn et Henri Renié).

S517 - RHTF - 17 - CESSIION D'UN TERRAIN SITUÉ RUE EUGÈNE MESSMER CADASTRÉ BY 693P ET 696P À LA SOCIÉTÉ MCT ET DÉCLASSEMENT DU PARKING DANS LE DOMAINE PUBLIC

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 18 - DÉCLASSEMENT D'UN DÉLAISSÉ DE TERRAIN ALLÉE CORBINEAU ET CESSIION AU PROFIT DE M. SYLVAIN LAISNARD

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 19 - CONSTITUTION DE SERVITUDE GRDF RUE DES FOSSÉS ET SQUARE DE BOSTON SUR LES PARCELLES CK 506 ET AI 331

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S517 - RHTF - 20 - EFFACEMENT DES RÉSEAUX PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE MAYENNE RUE LÉON BOLLÉE

Guillaume Agostino et Isabelle Eymon ne prennent pas part au vote en tant que représentants de la ville au sein de Territoire d'Énergie Mayenne (TE53).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 14 décembre 2022.

La directeur général des services,



Fabrice Martinez